

**RÉUNION CONJOINTE 2013 DE LA
PLATEFORME OCÉANIENNE POUR LA GESTION DES RISQUES DE CATASTROPHE
ET DE LA TABLE RONDE SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LE PACIFIQUE
À l'invitation du Gouvernement fidjien**

*8-11 juillet
Hôtel Sofitel - Fiji Resort and Spa, Denarau Island, Nadi (Fidji)*

Thème : « Développer la résilience : Stratégie régionale intégrée pour la gestion des risques de catastrophe et l'adaptation au changement climatique dans le Pacifique »

Introduction

En 2011, les acteurs océaniques de la gestion des risques de catastrophe (GRC) et de l'adaptation au changement climatique (ACC) et les mécanismes intergouvernementaux régionaux ont décidé de conjuguer leurs efforts en vue de la formulation, d'ici 2015, d'une stratégie régionale intégrée pour la gestion des risques de catastrophes et l'adaptation au changement climatique qui viendrait prendre le relais du *Cadre d'action océanien pour la réduction des risques de catastrophe et la gestion des catastrophes 2005-2015* et du *Cadre océanien d'intervention sur les changements climatiques 2006-2015*.

L'élaboration de cette stratégie régionale intégrée pour la GRC et l'ACC (ci-après appelée « la stratégie intégrée ») s'inscrit dans un processus que les spécialistes océaniques du secteur appellent fréquemment la « feuille de route ».

Cette « feuille de route » vise trois grands résultats à atteindre d'ici 2015, à savoir :

1. l'adoption de la stratégie régionale intégrée pour la GRC et l'ACC (qui prendra effet en 2016) ;
2. la préparation d'un rapport de synthèse régional pour le Pacifique 2015 : Rapport sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Cadre d'action océanien pour la réduction des risques de catastrophe et la gestion des catastrophes 2005-2015 et du Cadre océanien d'intervention sur les changements climatiques 2006-2015 ; et
3. la réalisation d'un recueil d'études de cas sur la GRC et l'ACC dans le Pacifique.

Les produits prévus à la « feuille de route » doivent être achevés et présentés aux dirigeants océaniques en 2015. La stratégie intégrée devra être finalisée en 2014, et soumise pour examen aux organes directeurs de la CPS et du PROE, puis aux chefs d'État et de gouvernement des pays membres du Forum des Îles du Pacifique en 2015. Le rapport de synthèse et le recueil d'études de cas devront également être finalisés d'ici 2015.

Les grandes étapes de la « feuille de route »

1. Juillet 2013 : Réunion conjointe de la Plateforme océanienne pour la GRC et de la Table ronde sur le changement climatique dans le Pacifique, 8-12 juillet 2013, Nadi (Fidji)

Cette réunion donnera aux États, aux Territoires et aux autres groupes d'intervenants l'occasion de contribuer à l'élaboration de la stratégie régionale intégrée.

Les conclusions de cette réunion viendront alimenter les consultations sur le Cadre d'action mondial post-2015 pour la réduction des risques de catastrophe (RRC), le programme de développement pour l'après-2015, ainsi que la troisième Conférence des petits États insulaires en développement (PÉID) en 2014.

2. Septembre/novembre 2013 : réunions des organes directeurs du PROE et de la CPS

Point sur les avancées de la « feuille de route ».

3. Novembre/décembre 2013 : Conférence des Parties à la CCNUCC

Présentation du PROE à la Conférence des Parties sur les avancées du processus de la « feuille de route ».

4. Avril 2014 : Achèvement du projet de stratégie régionale intégrée

Le projet de stratégie régionale intégrée pour la GRC et l'ACC sera disponible le 1^{er} avril 2014.

5. Mai 2014 : Troisième Conférence mondiale des petits États insulaires en développement (PÉID), Apia (Samoa)

Présentation des démarches nationales et régionales illustrant les principaux enseignements concernant la GRC et l'ACC.

6. Juin/juillet 2014 : Plateforme océanienne pour la gestion des risques de catastrophe

Les acteurs océaniens de la GRC seront invités à approuver la version définitive de la stratégie régionale intégrée.

7. Juin/juillet 2014 : Table ronde sur le changement climatique dans le Pacifique (hors session)

Adoption du projet de stratégie régionale intégrée par la Table ronde sur le changement climatique dans le Pacifique

8. Mai/juin 2014 : Sixième Conférence ministérielle asiatique sur la RRC (Thaïlande)

Présentation des avancées du processus de la « feuille de route » visant à informer les intervenants asiatiques, conformément à la coopération interrégionale sur la GRC.

9. Septembre/novembre 2014 : réunions des organes directeurs du PROE et de la CPS

Présentation du projet de stratégie régionale intégrée pour la GRC et l'ACC, en vue de son adoption

10. Novembre/décembre 2014 : Conférence des Parties à la CCNUCC

Présentation par les délégations océaniques de la stratégie régionale intégrée pour la GRC et l'ACC, telle qu'adoptée.

11. Premier trimestre 2015 : Troisième Conférence mondiale sur la réduction des risques, Japon

Présentation par les délégations océaniques de la stratégie régionale intégrée pour la GRC et l'ACC, à titre de contribution officielle de la région à cette conférence où le Cadre d'action mondial post-2015 pour la RRC devrait être adopté.

12. Juin 2015 : Réunions de la Plateforme océanienne pour la GRC et de la Table ronde sur le changement climatique dans le Pacifique

Présentation de la stratégie régionale intégrée, dans sa version finale, aux intervenants de la GRC et de l'ACC, notamment les dispositions relatives à son application à compter de 2016.

13. Juin 2015 : Achèvement du Rapport de synthèse régional pour le Pacifique

Projet final du rapport de synthèse régional pour le Pacifique 2015 : Rapport sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Cadre d'action océanien pour la réduction des risques de catastrophe et la gestion des catastrophes 2005-2015 et du Cadre océanien d'intervention sur les changements climatiques 2006-2015 (disponible le 1^{er} juin 2015).

14. Juin 2015 : Achèvement du recueil d'études de cas sur la GRC et l'ACC dans le Pacifique

Le recueil d'études de cas sera finalisé et disponible le 1^{er} juin 2015.

15. Août 2015 : Réunion des chefs d'État et de gouvernement du Forum des Îles du Pacifique

Présentation de la stratégie régionale intégrée, telle qu'approuvée, pour adoption par les chefs d'État et de gouvernement des États insulaires océaniques.

La présentation portera en outre sur :

- le Rapport de synthèse régional pour le Pacifique 2015 : Rapport sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Cadre d'action océanien pour la réduction des risques de catastrophe et la gestion des catastrophes et du Cadre océanien d'intervention sur les changements climatiques, et sur
- le recueil d'études de cas sur la GRC et l'ACC dans le Pacifique.

Contexte

Bien que certaines catastrophes (par exemple celles provoquées par des séismes et des tsunamis) et les problématiques climatiques n'aient pas les mêmes origines, ces deux thématiques se recoupent en de nombreux points du fait qu'elles ont en commun les mêmes facteurs météorologiques et climatiques, tels que l'action des océans et des vents ou encore la circulation atmosphérique. Par ailleurs, les outils de suivi, d'analyse et de gestion de leurs effets néfastes sont souvent les mêmes. Aussi est-il logique d'envisager et d'aborder ces questions de manière systématique et intégrée.

La GRC et l'ACC poursuivent un but commun : réduire la vulnérabilité des sociétés face aux aléas en améliorant leur capacité d'anticipation, de résistance, de préparation, d'intervention et de relèvement face aux impacts des catastrophes. Les approches intégrées sont plus efficaces pour réduire les risques pesant sur le développement durable, car elles tirent le meilleur parti des capacités et des ressources nationales et régionales existantes pour s'atteler à des aléas ou à des phénomènes multiples, qu'ils soient d'origine climatique ou géologique, et qu'ils se manifestent brusquement ou progressivement.

La GRC et l'adaptation/atténuation ne sont pas des secteurs à proprement parler. Ce sont plutôt des problématiques transversales auxquelles il faut s'atteler dans le cadre des politiques en vigueur dans les différents secteurs, par exemple l'agriculture, les ressources en eau, la santé, l'utilisation des sols, l'environnement, l'énergie, le développement des infrastructures, les finances et la planification. Ces problématiques entretiennent aussi des liens avec d'autres politiques transversales, notamment celles visant l'éradication de la pauvreté, la planification du développement durable, les groupes vulnérables, l'éducation et la science.

Réunion conjointe

La première Réunion conjointe de la Plateforme océanienne pour la gestion des risques de catastrophe et de la Table ronde sur le changement climatique dans le Pacifique se tiendra durant la semaine du 8 au 11 juillet 2013, à l'hôtel Sofitel, Resort and Spa Île de Denarau, Nadi (Fidji). Elle sera conjointement organisée par le Secrétariat général de la Communauté du Pacifique (CPS), le Secrétariat de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes des Nations Unies (ONU/SIPC) et le Secrétariat général du Programme régional océanien de l'environnement (PROE). Y sont attendus les représentants de différents groupes de parties prenantes : ministres et autres dirigeants politiques, et représentants de la société civile, du secteur privé, des administrations centrales, des collectivités locales, des communautés, des bailleurs de fonds, des partenaires du développement, de la communauté scientifique, et d'autres encore.

La Réunion conjointe a pour objectif général de faire progresser le débat et les engagements en vue de l'élaboration de la stratégie intégrée, dans le cadre du processus de « feuille de route » approuvé pour la région en 2011.

Elle permettra notamment de mobiliser les spécialistes de la GRC et du changement climatique, et de recueillir les avis et aspirations d'un éventail très divers de parties prenantes/groupes d'intérêts sur la formulation de la stratégie intégrée. Les résultats de cette réunion viendront en outre alimenter les travaux d'élaboration du Cadre d'action mondial post-2015 pour la réduction des risques de catastrophe (qui remplacera le Cadre d'action de Hyogo) et du programme de développement pour l'après-2015 (qui prendra la suite des Objectifs du Millénaire pour le développement).

Les objectifs de la Réunion conjointe de 2013 sont les suivants :

- faciliter le débat en cours entre les spécialistes océaniens de la GRC et du changement climatique, et donner l'occasion à des secteurs et groupes d'intérêts spécifiques de contribuer à la formulation de la stratégie intégrée ; et,

- permettre aux États et Territoires insulaires océaniques (ÉTIO) et aux autres parties prenantes de partager leurs expériences et les leçons tirées de l'action menée en matière de GRC et d'ACC.

La Réunion conjointe devrait permettre de :

- mieux comprendre le processus d'élaboration de la « feuille de route » ;
- obtenir des orientations de la part des ÉTIO et des autres parties prenantes sur les possibilités offertes par la stratégie intégrée et les problèmes prioritaires qu'elle devrait aborder ; et de
- sceller l'engagement des spécialistes de la GRC et du changement climatique en faveur de la collaboration et des partenariats au niveau national, infranational, régional et international.

Organisation des travaux

La Réunion conjointe permettra aux intervenants du secteur de présenter leurs points de vue et de formuler des recommandations pour définir l'orientation et la teneur de la stratégie intégrée. Elle comprendra :

- des séances spéciales
- des séances thématiques
- des manifestations parallèles, et
- des conférences en fin de journée.

Une déclaration sera préparée pour récapituler les principales conclusions de la réunion. Cette déclaration sera parachevée dans le mois suivant la tenue de la réunion, ce qui donnera aux participants une occasion supplémentaire d'apporter leur contribution. Elle sera finalisée par les organisateurs, en concertation avec le pays hôte.

Séances spéciales

Deux séances spéciales se tiendront dans le cadre de la Réunion conjointe, ce qui permettra aux participants d'en apprendre davantage sur les questions abordées et de participer au débat en cours sur le programme de développement régional et mondial pour l'après-2015. Les séances spéciales seront consacrées aux sujets suivants :

- La « feuille de route » – Il s'agit ici de préparer les travaux de la Réunion conjointe en s'assurant que tous les participants sont bien au clair quant au processus d'élaboration de la stratégie intégrée, les produits prévus à ce titre et les différentes étapes du processus.
- Le programme de développement post-2015 et pour l'après Rio+20 – L'objectif recherché ici est de faciliter la compréhension des processus régionaux et mondiaux et d'informer les acteurs de la GRC et de l'ACC de la façon dont ils peuvent y contribuer.
- Un dialogue de haut niveau – Les ministres et les dirigeants politiques auront la possibilité d'exprimer leurs idées sur la façon d'obtenir l'appui des politiques pour un programme de développement intégré et, plus particulièrement, les moyens qui permettraient d'assurer la pleine intégration de la gestion des catastrophes et des risques climatiques dans les programmes de développement à l'échelon national, sectoriel et infranational. Le thème suivant a été retenu pour ce dialogue de haut niveau : « ***Vision et rôle de la gouvernance politique dans l'intégration de la GRC et de l'ACC dans le but de réduire la vulnérabilité et les risques*** ».
- Cadre d'action mondial post-2015 pour la réduction des risques de catastrophe – L'objectif est d'étayer les consultations déjà organisées sur l'élaboration du Cadre d'action mondial post-2015 et de solliciter les points de vue des diverses parties prenantes qui ne participent pas encore à la RRC, alors qu'elles pourraient contribuer utilement à réduire les risques et à développer la résilience.

Séances thématiques

Les séances thématiques s'articuleront autour du thème général suivant : « **De la vulnérabilité à la résilience : la marche à suivre en vue de l'adoption d'une stratégie régionale intégrée** ».

Comme on peut le voir ci-après, un thème secondaire a été défini pour chaque séance thématique. Ils permettront aux participants de cerner les possibilités et les problèmes prioritaires qui devraient faire l'objet de consultations plus poussées dans les pays, avant d'être traitées dans la stratégie intégrée. Les contributions des participants se rapporteront aux thèmes secondaires assignés à chaque séance thématique. Les coordonnateurs des différentes séances fourniront aux participants des questions guidées visant à faciliter leurs délibérations.

Les thèmes secondaires suivants ont été retenus pour chaque séance thématique (ST) :

- ST 1 : Les interventions à l'échelon national et infranational : comment les parties prenantes peuvent-elles appuyer la mise en œuvre d'une stratégie intégrée ?
- ST 2 : Intégration des ressources : l'appui futur à la stratégie intégrée
- ST 3 : Développer la résilience : le rôle du secteur économique et du développement social
- ST 4 : Une entreprise à risque : le rôle du secteur privé/commercial
- ST 5 : Les groupes vulnérables : nécessité d'une approche inclusive

Manifestations parallèles

Il sera possible d'organiser quelques manifestations parallèles durant lesquelles les participants pourront présenter des exposés ou engager des discussions sur le thème général de la réunion. Comme les organisateurs s'attendent à une forte demande à cet égard, les participants intéressés seront invités à manifester leur intérêt dès l'inscription ; les créneaux disponibles seront affectés en fonction de la demande.

Réunions en marge

Les grandes conférences telles que la Réunion conjointe offrent souvent l'occasion aux participants de prendre des contacts en vue de développer des axes de collaboration dans des domaines d'intérêt commun. Aussi les participants auront-ils la possibilité d'organiser des réunions en marge **le jeudi 11 juillet, de 16h à 18h**, sur le lieu-même de la Réunion conjointe ou en d'autres endroits prévus à cet effet. Les organisateurs des réunions en marge prendront les dispositions nécessaires en vue de leur bon déroulement et prendront en charge les frais y afférents.

Conférences du soir

Les Fidji ont beaucoup progressé sur la voie de la GRC et de l'ACC. Les conférences du soir permettront aux participants d'en apprendre davantage sur l'expérience des Fidji dans ces deux domaines.

Exposition

Il est prévu de donner aux organisations participantes la possibilité de présenter leurs travaux et activités pendant les quatre jours de la réunion. Les organisations désireuses de tenir des stands d'exposition seront priées de l'indiquer au moment de l'inscription.

Calendrier

Le calendrier provisoire de la réunion conjointe sera diffusé ultérieurement.

Inscription des participants

L'inscription des participants pour la Réunion conjointe, toutes séances comprises, débutera en mai 2013, et un site Web dédié sera créé à cet effet : www.pacificdisasterclimatemeeing2013.net.